



Communiqué de presse

PLF 2027 : les grandes cultures dénoncent un budget très loin des promesses et de l'urgence du terrain

Paris, le 8 octobre 2026 – À la suite de la présentation du projet de loi de finances pour 2027, les associations spécialisées de grandes cultures expriment leur profonde préoccupation face à un budget qui délaisse à la fois les agriculteurs et la souveraineté alimentaire. Le débat parlementaire qui s'ouvre devra impérativement prendre en compte les réalités agricoles, avec des priorités immédiates : préserver le revenu, maintenir la capacité à produire et à investir.

Alors que les producteurs de grandes cultures affrontent une crise historique et structurelle, avec des rémunérations insuffisantes et des trésoreries à bout, les réponses publiques restent déconnectées. À ce titre, le plan canicule, sécheresse, incendies (CASI) passe totalement à côté des problématiques spécifiques à nos filières, et ce projet de loi ne vient aucunement corriger l'absence de mesures adaptées.

Au-delà des annonces politiques, les arbitrages opérés par le Gouvernement envoient un signal clair : les grandes cultures ne sont plus traitées comme une priorité et un actif stratégique. Pourtant, aujourd'hui, la faculté à assurer les prochaines campagnes est directement menacée.

Dans ce contexte, le strict minimum pour la puissance publique est désormais de desserrer sans délai l'étau fiscal qui pèse sur les exploitations et leurs trésoreries. Cela passe notamment par :

- La suppression de la Redevance pour pollutions diffuses (RPD) en cas de circonstances affectant gravement la situation économique des agriculteurs,
- Un aménagement ambitieux de la Déduction pour épargne de précaution (DEP), afin qu'elle joue pleinement son rôle d'amortisseur face à la volatilité des revenus agricoles.

« On ne sauvera pas les exploitations avec des discours. Ce PLF est la dernière occasion de restaurer du revenu, de redonner de l'oxygène aux trésoreries et d'éviter la disparition de nombreuses fermes, notamment dans les zones à faible potentiel. En l'état, il n'est pas à la hauteur de l'urgence. C'est désormais notre capacité à produire qui est en jeu ! Nous attendons donc du Gouvernement qu'il revoie sa copie et du Parlement qu'il envoie un signal fort en faveur de notre souveraineté alimentaire », déclarent les présidents de l'AGPB, de l'AGPM, de la CGB, de la FOP et de l'UNPT.

CONTACTS PRESSE :

AGPB : Hélène MILESI - helene.milesi@comfluence.fr – 06 71 73 92 06

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

CGB : Carine MEIER - cmeier@cgb-france.fr - 06 27 05 23 80

FOP : Jean-Mathieu LE BÉON - j.lebeon@fopoleopro.com - 07 70 01 30 59

UNPT : Guillaume LIDON – media@unpt.fr - 01 44 69 42 40

À PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeurop.com/structure/agpm



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. Fondée en 1921, elle regroupe 11 délégations départementales. La CGB est une institution représentative qui a pour rôle de défendre les betteraviers et promouvoir la betterave sucrière française. www.cgb-france.fr/



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com



L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) est une association spécialisée de la FNSEA qui représente et fédère les 17 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, féculé). Elle est affiliée au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA). www.unpt.fr